

La marchande de journaux

Autor(en): **Landron, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 33

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LES BOUQUETINS

Il valait la peine de rester une demi-journée à la fenêtre du chalet pour suivre, avec des jumelles, les évolutions de trois bouquetins sur les rochers qui surplombent le lac de Fionnay. Agréable passe-temps pour un dimanche d'été ! La présence de ces ravissants animaux avait été signalée dans le massif qui domine la station. Les promeneurs s'arrêtaient un peu partout, examinant les pentes abruptes de la montagne ou les fouillant au moyen de leurs lunettes d'approche, dans l'espoir de voir apparaître ces nouveaux habitants de l'Alpe.

Soudain, on les vit, à l'œil nu, folâtrer dans un couloir, traverser un pierrier, sauter d'un roc à l'autre. On admira leurs bonds souples et gracieux et leur flânerie téméraire le long des vires vertigineuses. C'était un spectacle charmant et original qui reposait l'esprit lassé des distractions mondaines.

Les prouesses des détectives sur l'écran, les trucs de la science cinématographique, les prodiges de Los Angeles sont effacés par la nature.

Et mieux qu'un match de boxe ou un championnat olympique, plus fort que tous les records d'adresse, de danse ou d'extravagance, nous vîmes, à flanc de rocher, deux boucs mutants escrimer de la corne comme d'enragés duellistes. Cette exhibition sensationnelle se termina par une pirouette savante de l'un, qui fit ensuite une descente superbe, — sans parachute, — et se retrouva aussitôt sur ses pieds. Je vous assure que de telles cabrioles ne gagnent point à être reproduites « au ralenti » sur une toile !

Ces jolis quadrupèdes au manteau brun sont proches parents de la chèvre et ne ressemblent guère au chamois qui, lui, est une sorte d'antelope. Mais l'une et l'autre espèces rivalisent de grâce et de vivacité. Toutes deux sont l'ornement de nos montagnes.

De nombreuses années s'écouleront avant que les bouquetins redevennent une des grandes familles de notre gibier alpestre. Ils mettent beaucoup de temps à se reproduire. Et les hivers sont parfois rudes pour eux. En attendant, il convient de féliciter les autorités qui ont pris l'initiative de réintroduire dans leur domaine primitif ces nobles bêtes, hôtes naturels de la Suisse libre et fière.

Alphonse Mex.

Au marché. — Comment, je vous donne cinq francs et vous ne m'en rendez qu'un ! Qu'est-ce qu'ils ont donc de spécial, vos légumes ?

— Dame, croyez-vous que je me sois levée à 4 h. pour rien ?

Le vantard refait. — Tout l'auditoire était suspendu à mes lèvres.

— Mon Dieu, quelle mâchoire !

Précaution inutile. — Voilà... J'étudie un canon long d'un kilomètre, dont l'obus m'enverrait dans la lune... Vous viendrez me voir partir ?

— Non, non... mais je ne manquerai pas de venir vous voir au retour...



LAI A FEIN ET FEIN

ATSE-LE ao bet lè fein, omète dein nou-tra coumouna. Ein a zu prâo et dào bon. Se vint atant de recor, on n'arai pas faute d'ein bailli ai vaſse rein que lè demeinde de coumuniion.

L'è assebin iena de fein que vu vo contâ, mâ n'è pas dào mîmo. Vo l'arai dza prâo vu sein que vo lo diéss, mâ onna raison bin espliquâie vaut mî que duve mau dete.

Doû galabontein que vegnant dào fin fond dâi z'Allemagne l'étant arrevâ per tsi no, affamâ à tsavon. L'avant teindu la demi-auna su l'ao tsemin et, po fini la dzornâ, demandant à soupâ on bocon vè lo père Crignon, lo grandzi à Monsu l'Assesseu.

L'ant pardieu bin età reçu. Crignon l'avâi bon tieu. Lè fâ setâ ti lè doû et l'ao baille dào pan, de la soupa et quasu onna lottâie de salarda ao là. L'è cein que lè za lo mé apedanci. Pregnant de çlliâo taule fortsettâie, que lo père Crignon, que lè guegnive, fâ dinse :

— En vaitcé dâi coo. M'einlèvâi se on ne dju-rerâi pas que reintrant dào fin ein tâso !

Marc à Louis.

ONNA GROUIE INCENDIE

ONNA né que broulâve à Revire-Pantet, on avâi sounâ ao fû pè Rebattatron et la pompa lài etài zu, coumeint bin vo peinsâ, kâ n'i a pas ! se lo fû n'è pas tràio lein, on sè fâ pas teri l'orolhie po lài tracé.

Quand la pompa eut coumeincé à travaillâ, ion dâ pompier qu'avâi sâi et que ne pouâve pas atteindre lo bon de la municipalitâ, fot lo camp on momeint po allâ bâire quartetta, et ein reve-gneint lo gaillâ s'eincobllie ai tuyau que trainâvant perque bas et s'étâi lè quatre fer ein l'ai dein la vouarga et lo pacot.

— Tè preigne pi lo commerce ! se fâ ein sè re-lèveint ! Mâ, assebin, n'è jamé vu onn'incendie dinse iô on ne vâi pas pi bî po sè conduire !

LA MARCHANDE DE JOURNAUX

Elle vit enfermée dans un kiosque pour expier, sur le tard, les imprévoyances de sa jeunesse.

Elle a trop aimé le feuilleton jadis ; loin de la réalité courait son imagination à la suite des héros de roman. Aujourd'hui, l'amas matériel de ses lectures préférées retranche son corps du public.

Mais le journal répare un peu, maintenant, ses torts anciens en lui amenant sa modeste clientèle, dont elle ne voit guère que les mains s'interposer entre les rangées régulières des quotidiens et le vol des illustrés épinglés au-dessus. Elle s'attendait à reconnaître sa propre main, à vingt ans, dans celle de la petite ouvrière, prompte à jeter la monnaie et à se refermer sur le papier.

Elle a appris ainsi à compter de petites som-

mes, faute d'en avoir su additionner et retenir de plus grosses.

Par bonheur, elle n'a pas appris à compter le temps, l'écoulement lent des heures monotones, dans la tiédeur de la chaufferette, douce à ses pieds, comme l'aimable souvenir remonté du passé, qui vient réchauffer, par instants, ses cheveux gris, mieux que le châle noir, contre les brumes d'hiver.

L. Landron.

LE PONT DU DIABLE

Tradition helvétique.

A Reuss, qui coule dans un lit creusé à 60 pieds de profondeur entre les rochers coupés à pic, interceptait toute communication entre les habitants du val Conara et ceux de la vallée de Gœschenen, c'est-à-dire entre les Grisons et les gens d'Uri. Cette solution de continuité causait un tel dommage aux cantons limitrophes, qu'ils rassemblèrent leurs plus habiles architectes, et qu'à frais communs plusieurs ponts furent bâtis d'une rive à l'autre, mais jamais assez solides pour qu'ils résistassent plus d'un an à la tempête, à la crue des eaux ou à la chute des avalanches. Une dernière tentative de ce genre avait été faite vers la fin du XVe siècle, et l'hiver presque fini donnait l'espoir que cette fois le pont résisterait à toutes ces attaques, lorsqu'un matin on vint dire au bailli de Gœschenen que le passage était de nouveau intercepté.

— Il n'y aura que le diable, s'écria le bailli, qui puisse nous en bâtir un.

Il n'avait pas achevé ces paroles qu'un domestique annonça messire Satan.

— Faites entrer, dit le bailli.

Le domestique se retira et fit place à un homme de 35 à 36 ans, vêtu à la manière allemande, portant un pantalon collant de couleur rouge, un juste-à-corps noir, fendu aux articulations des bras, dont les crevés laissaient voir une doublure couleur de feu. Sa tête était couverte d'une toque noire, coiffure à laquelle une grande plume rouge donnait, par ses ondulations, une grâce particulière. Quant à ses souliers, anticipant sur la mode, ils étaient arrondis du bout, comme ils le furent cent ans plus tard, vers le milieu du règne de Louis XII, et un grand ergot, pareil à celui d'un coq, et qui adhérait visiblement à sa jambe, paraissait destiné à lui servir d'éperon, lorsque son bon plaisir était de voyager à cheval.

Après les compliments d'usage, le bailli s'assit dans un fauteuil, et le diable dans un autre ; le bailli mit ses pieds sur les chenets, le diable posa tout bonnement les siens sur la braise.

— Eh bien ! mon brave ami, dit Satan, vous avez donc besoin de moi ?

— J'avoue, monseigneur, répondit le bailli, que votre aide ne nous serait pas inutile.

— Pour ce maudit pont, n'est-ce pas ?

— Eh, oui !

— Il vous est donc bien nécessaire ?

— Nous ne pouvions nous en passer.

— Ah ! ah ! dit Satan.

— Tenez, soyez bon diable, reprit le bailli après un moment de silence ; faites-nous en un.

— Je venais vous le proposer.

— Eh bien ! il ne s'agit donc que de s'entendre sur...